



Chômage : la mondialisation est-elle coupable ?

Dossier pédagogique – décembre 2017

Ce dossier pédagogique s'adresse aux enseignants de sciences économiques et sociales. Il propose des éléments permettant d'illustrer les notions abordées par le programme de Terminale ES, dans le chapitre sur le commerce international et l'internationalisation de la production.

Il s'adresse plus spécifiquement aux classes participant à la conférence « Chômage : la mondialisation est-elle coupable ? » organisée le 5 décembre 2017 à la Cité des sciences et de l'industrie.

Notions abordées : Avantages comparatifs – délocalisation – dotation factorielle – protectionnisme –

Problématique et lexique

Les annonces de délocalisations d'entreprises ravivent régulièrement le débat déjà très ancien sur les bénéfices et pertes liés à l'ouverture de notre marché à la mondialisation (ou, autrement dit, à l'absence de barrières au commerce international). Selon une idée répandue, la mondialisation serait largement responsable du chômage en France, en particulier celui des travailleurs les moins qualifiés, au motif qu'il est impossible de résister à la concurrence des pays émergents. Cette thèse est cependant contredite par le fait que les principaux partenaires commerciaux de la France ont un niveau de développement comparable, que des emplois sont aussi créés dans les secteurs exportateurs, et qu'il faut distinguer les effets de l'ouverture de ceux du progrès technique. Pour bien évaluer les effets de la mondialisation, il faut donc chercher où elle détruit des emplois mais aussi où elle en crée. Il est également nécessaire d'identifier les individus qu'elle favorise et ceux qu'elle fragilise.

Ce dossier pédagogique vise à donner quelques éclairages sur l'impact de l'ouverture commerciale sur l'emploi, ainsi que des éléments concrets permettant d'illustrer cette problématique. Le premier document renseigne sur le périmètre des emplois directement exposés à la mondialisation en France. Le deuxième présente un aperçu des études empiriques évaluant l'impact de l'ouverture commerciale sur l'emploi. Enfin, le troisième document met l'accent sur la dimension microéconomique, en montrant des effets contrastés selon le profil des travailleurs et leur localisation géographique.

Lexique

« **Avantages comparatifs** : ce sont les avantages que tel ou tel pays peut mettre en avant et exploiter dans l'échange international, justement dans la mesure où les autres pays ne les possèdent pas ou les possèdent à un moindre degré. » *SES.Webclass*

« **Balance en emploi** : c'est le solde entre les emplois créés par les exportations et les emplois détruits par les importations. Une balance en emploi positive, pour un pays donné, signifie que les échanges internationaux créent plus d'emplois qu'ils n'en détruisent dans ce pays.

« Une **délocalisation** est, au sens strict, un transfert d'activité d'une entreprise d'un pays vers un autre pays sans que ne change la destination des biens produits. » *SES.Webclass*

« L'**externalisation** est le fait, pour une entreprise, de confier une partie annexe de sa production ou des opérations liées à la production (comptabilité, maintenance, etc..) à des entreprises extérieures. Celles-ci deviennent le plus souvent des sous-traitants. »

« La **mondialisation** dans un sens étroit désigne l'explosion du commerce international depuis 1945, dont la baisse des tarifs douaniers et des coûts de transport a été le facteur déterminant. Plus généralement, elle se rapporte à l'internationalisation des échanges, que ce soient ceux de biens et de services, ou les mouvements de capitaux et de personnes. » Terfous (2006)

« **Secteurs exposés et abrités** : Le secteur exposé regroupe l'ensemble des entreprises nationales qui sont en concurrence avec des entreprises localisées dans d'autres pays. Il se distingue du secteur abrité, composé d'entreprises abritées de la concurrence internationale, qui ne sont en concurrence qu'avec d'autres entreprises domestiques.

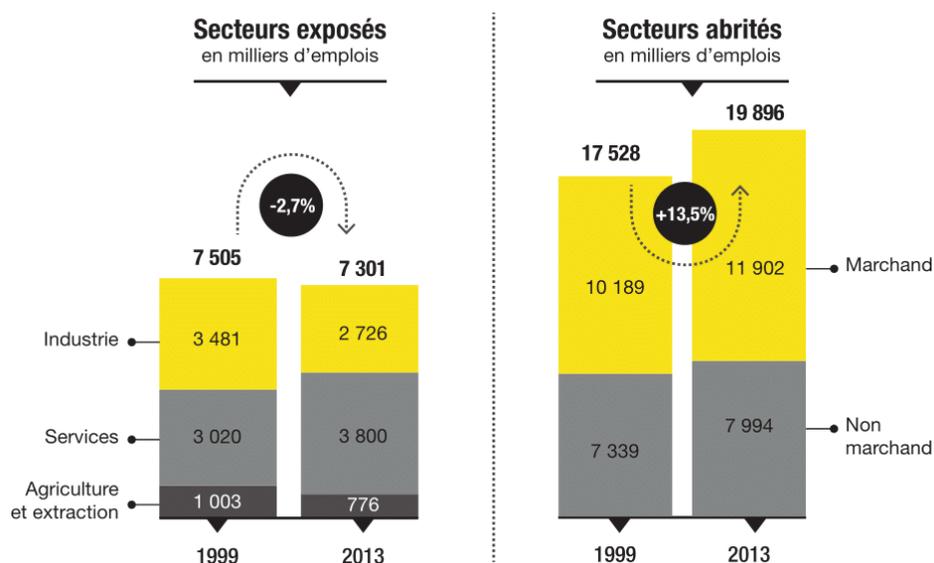
Document 1. Anatomie de l'emploi exposé à la mondialisation

Les entreprises des secteurs *exposés* sont en concurrence directe avec des entreprises localisées dans d'autres pays. Les emplois dans ces secteurs dépendent donc de la capacité de ces entreprises à faire face à cette compétition. Il ne s'agit pas uniquement des emplois manufacturiers et agricoles mais également de tous les emplois engagés dans la production de services réalisables à distance du consommateur final. Le secteur exposé regroupe donc des emplois aussi divers que des ouvriers de l'automobile, des employés de centres d'appel, des producteurs de lait ou encore des ingénieurs en logiciel. À ceux-là s'ajoutent les emplois touristiques, dans l'hôtellerie par exemple, soutenus pour partie par le déplacement de consommateurs étrangers.

Selon, Frocrain et Giraud (2016) l'emploi exposé, en France comme dans tous les pays développés, est non seulement minoritaire mais également en recul : il est passé en France de 30 % à 26,8 % de l'emploi total entre 1999 et 2013 (Figure 1). Le secteur abrité crée plus d'emploi : il a progressé de 2,37 millions d'unités entre 1999 et 2013, alors que le secteur exposé a perdu 204 000 emplois. Néanmoins les gains de productivité sont supérieurs dans le secteur exposé et les salaires y sont en moyenne 25 % plus élevés que dans le secteur abrité, alors que les niveaux moyens de qualification sont comparables.

Les emplois de services exposés représentent désormais plus d'un emploi exposé sur deux (sièges sociaux, centres d'appel, programmation informatique, hôtellerie, etc.). La seconde moitié de l'emploi exposé se répartit entre les secteurs agricole, minier, et manufacturier. Ce sont ces derniers qui expliquent le recul de l'emploi exposé, et en particulier l'industrie manufacturière (75 % des destructions d'emplois). Les services exposés, en effet, ont enregistré des créations nettes d'emplois sur la période 1999-2013 qui compensent en partie les pertes d'emploi dans l'industrie.

Évolution de l'emploi dans les secteurs exposé et abrité



Source : Frocrain et Giraud (2016)

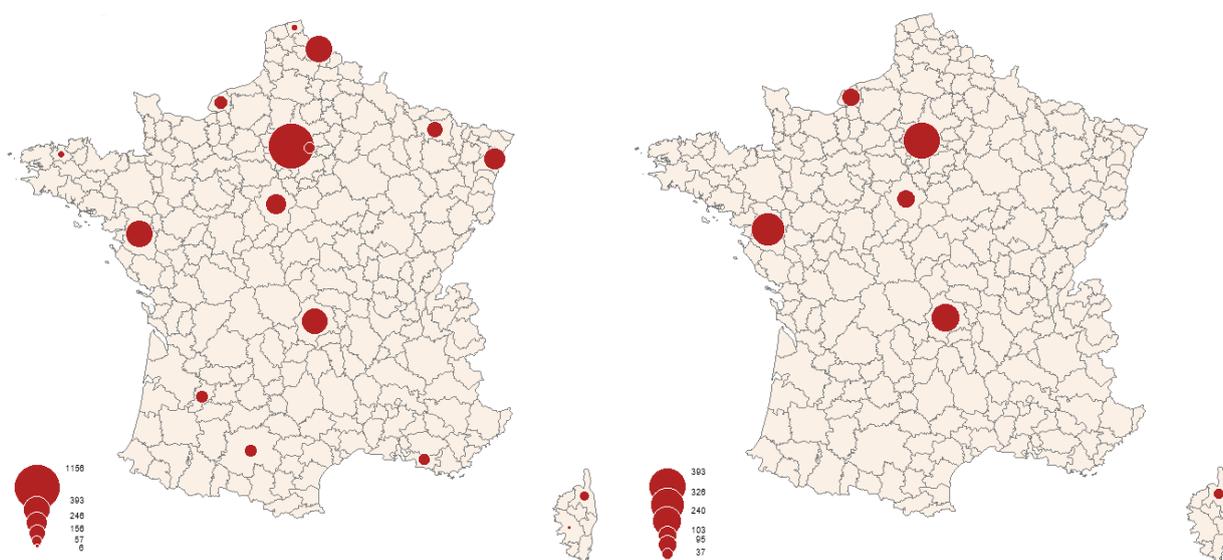
Il est important de souligner que les pertes d'emplois exposés ne sont pas réparties uniformément sur le territoire mais au contraire très localisées, ce qui les rend plus visibles et souvent déstabilisatrices pour les territoires concernés.¹ Ceci est illustré par la Figure 2, présentant l'évolution de l'emploi au niveau local

¹ Les activités exposés produisent des biens et services qui voyagent facilement et ont donc intérêt à se concentrer

dans l'industrie du tabac. Entre 2004 et 2013, cette industrie a tout simplement disparu de plusieurs territoires, en raison – et l'on peut s'en réjouir – d'une diminution de la consommation de cigarettes² mais aussi d'une érosion de la compétitivité des producteurs français.³

Quelle que soit la cause de leur disparition ou de leur création, les activités exposées jouent fortement sur l'évolution de l'emploi local parce qu'elles exercent un effet d'entraînement sur l'emploi abrité, tandis que l'on n'observe pas d'effet en sens inverse. En France, on estime ainsi qu'entre 60 et 150 emplois abrités sont créés localement lorsque 100 nouveaux emplois exposés apparaissent sur un territoire (Frocrain et Giraud, 2016 ; Malgouyres, 2016). Les créations d'emplois exposés dépendent beaucoup moins des conditions économiques locales puisque leurs clients sont beaucoup plus dispersés.

Évolution de l'emploi dans la fabrication de produits à base de tabac, 2004 (gauche) 2013 (droite)



Source: Insee, Clap. Réalisé avec Philcarto.

géographiquement pour réduire leurs coûts de production, ou accéder plus facilement aux infrastructures de transport, aux ressources naturelles, à une main d'œuvre bon marché ou à un environnement réglementaire moins exigeant (droits sociaux, protection des consommateurs, des riverains et de l'environnement). À l'inverse, puisque la production des entreprises abritées ne s'échange pas facilement, celles-ci préféreront se localiser à proximité des consommateurs pour limiter les coûts de déplacement et nouer des liens avec leurs clients. Les emplois abrités ont donc tendance à se répartir et à évoluer plus également entre les territoires, selon les variations de densité de la population.

² Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), séries statistiques.

³ Le Monde, 10 janvier 2017, « L'industrie du tabac part en fumée ».

Document 2. L'impact de l'ouverture commerciale sur l'emploi en France

Les délocalisations constituent sans doute l'avatar le plus médiatisé de l'ouverture aux échanges de marchandises et de capitaux. Elles sont régulièrement mises en avant pour illustrer ce que serait le versant négatif de la mondialisation : les pertes d'emplois sur le territoire national, supposément au bénéfice de pays à bas coûts de production. Les économistes ont étudié en détail ce phénomène et, malgré de lourdes difficultés méthodologiques, constatent à l'issue de leurs évaluations empiriques qu'il joue un rôle relativement limité dans les destructions d'emplois en France. Par exemple, Aubert et Sillard (2005) et Barlet et al. (2007), trouvent qu'entre 1995 et 2003 les délocalisations ont détruit environ 15 000 emplois industriels par an. Rapportées au total des suppressions annuelles d'emplois dans l'industrie (500 000), il apparaît donc que les délocalisations ne concernent chaque année qu'un emploi industriel détruit sur 300. En outre, moins de la moitié des emplois délocalisés le sont à destination des pays émergents (Tableau 1). Sur une période plus récente (2009-2011), et en incluant également les délocalisations d'activités de services, Fontagné et D'Isanto (2013) estiment à environ 20 000 le nombre de suppressions de postes imputables aux délocalisations. Ils montrent aussi que les secteurs sont différemment concernés par ce phénomène. L'industrie manufacturière et les services d'information et de communication sont les secteurs les plus touchés, alors que les transports, l'hébergement ou encore la restauration ont très peu délocalisés.

Tableau 1 – Principaux pays de destination des délocalisations

Pays à bas salaires		Pays développés	
Emplois délocalisés par an	6 370	Emplois délocalisés par an	7 175
dont :	En %	dont :	En %
<i>Chine</i>	30	<i>Espagne</i>	16
<i>Brésil</i>	8	<i>Italie</i>	15
<i>Maroc</i>	8	<i>Allemagne</i>	14
<i>Tunisie</i>	8	<i>États-Unis</i>	13
<i>République tchèque</i>	6	<i>Belgique</i>	10
<i>Inde</i>	5	<i>Royaume-Uni</i>	8
<i>Pologne</i>	5	<i>Pays-Bas</i>	7
<i>Vietnam</i>	4	<i>Suisse</i>	4
<i>Roumanie</i>	4	<i>Portugal</i>	2
<i>Bulgarie</i>	3	<i>Irlande</i>	2
<i>Indonésie</i>	2	<i>Suède</i>	2
<i>Turquie</i>	2	<i>Finlande</i>	1
<i>Venezuela</i>	2	<i>Japon</i>	1
<i>Malaisie</i>	1		
<i>Madagascar</i>	1		
<i>Guinée</i>	1		
<i>Lituanie</i>	1		
<i>Hongrie</i>	1		
<i>Russie</i>	1		

Lecture : Sur la période 1995-2001, 6 370 emplois seraient supprimés en moyenne chaque année dans le cadre d'une délocalisation vers un pays à bas salaires. Parmi ces suppressions d'emplois, 30 % se feraient par délocalisation vers la Chine, 8 % par délocalisation vers le Brésil, etc.

Champ : Industrie hors énergie.

Source : Aubert et Sillard (2005)

Les destructions d'emplois liées aux délocalisations apparaissent donc limitées, d'autant que ces chiffres ne prennent pas en compte les délocalisations opérées dans le même temps *vers* la France. Surtout, il est très difficile de savoir ce qui se serait passé en l'absence de délocalisations. Le progrès technique aurait peut-être détruit une partie des emplois délocalisés et certaines firmes auraient pu disparaître si elles n'avaient pas externalisé certaines activités⁴.

⁴ En effet, la délocalisation de certaines activités peut permettre de réduire les coûts de production et donc de disposer de ressources pour développer d'autres activités créatrices d'emplois.

Toutefois, les délocalisations ne constituent que l'un des modes de transfert d'activités vers l'étranger. Par exemple, un emploi peut disparaître d'un pays et réapparaître dans un autre par le jeu des avantages comparatifs. C'est ce qui se passe par exemple lorsque les consommateurs français jugent que des produits fabriqués à l'étranger sont plus intéressants que les produits fabriqués en France. Des usines d'électroménager, de téléviseurs ou d'ordinateurs ferment alors en France sans qu'il s'agisse de délocalisations au sens strict : une entreprise étrangère concurrente a pris leur marché. Dans le cadre d'analyse proposé par Ricardo, les avantages comparatifs sont constants dans le temps. Mais, en pratique, les spécialisations des pays peuvent évoluer et conduire à la disparition de certaines entreprises au profit d'autres localisées sur le territoire national ou à l'étranger. À partir d'une estimation du contenu en emploi des importations entre 1980 et 2007, Demmou (2010) trouve que 13 % de la baisse de l'emploi industriel s'explique par la concurrence internationale. D'autres études tentent d'évaluer l'effet net à long terme de l'ouverture commerciale à partir du solde entre les emplois détruits par les importations et les emplois créés par les exportations. Là encore, la plupart des travaux concluent à un impact globalement neutre ou modéré du commerce international. Par exemple, selon Guimbert et Lévy-Bruhl (2002), sur la période 1978-1990, la balance en emploi a été déficitaire de 450 000 unités en France alors que sur la période 1990-97, la balance est devenue excédentaire de 491 000 emplois.

En conclusion, contrairement à ce que l'on observe assez nettement sur la création de richesses, l'effet sur l'emploi de l'ouverture commerciale est difficile à évaluer par les économistes, en particulier parce que personne ne sait avec certitude ce qui se serait passé en l'absence d'ouverture. En outre, il est très difficile de dissocier les effets de la mondialisation de ce qui est dû aux caractéristiques propres de l'économie française : le degré de flexibilité sur le marché du travail, l'efficacité du système scolaire et de formation professionnelle, la fiscalité, etc. (Gazaniol, 2013). Les chiffres disponibles concluent toutefois à un rôle plutôt modéré du commerce international, même si le coût social peut être élevé pour certaines populations et territoires (cf. Document 3).



Document 3. Des gagnants et des perdants sur le marché du travail

Les conséquences de la mondialisation ne s'apprécient pas seulement sur la base du solde net entre les emplois créés et les emplois détruits. Même si la société gagne dans son ensemble, que ce soit en termes de valeur ajoutée et parfois aussi d'emplois nets créés, l'ouverture commerciale s'accompagne de coûts microéconomiques souvent élevés pour une partie de la population. Dit autrement, la mondialisation crée des gagnants et des perdants. L'idée de perdants du libre-échange est aussi ancienne que celle des gains dans la théorie des avantages comparatifs. Les économistes Stolper et Samuelson démontraient déjà en 1941 que le principe des avantages comparatifs n'exclut pas une modification de la répartition des richesses au sein de l'économie suite à l'ouverture. Concrètement, selon ces auteurs, cette redistribution au sein des pays développés se fait essentiellement en défaveur des travailleurs peu qualifiés et au bénéfice des travailleurs qualifiés.

Des travaux plus récents affirment que le type de tâches effectuées par les travailleurs est également déterminant. Sous les effets conjugués du progrès technique et de la mondialisation (et sans que l'on sache véritablement démêler ces deux causes), certains auteurs pointent aux États-Unis (Autor et al., 2003) et en France (Harrigan et al., 2016) une polarisation du marché du travail : la part dans l'emploi des professions peu rémunérées et très rémunérées augmente, alors que la part des professions à revenu intermédiaire se réduit. Pour ces auteurs, cela provient du fait que les tâches spécialisées et routinières peuvent être aisément délocalisées ou confiées à des automates, contrairement aux tâches demandant surtout des interactions de proximité répétées ou un haut niveau de créativité. Cette thèse, quoique populaire, est encore controversée. À tout le moins, cette polarisation serait plus significative aux États-Unis et assez peu en France (Jolly, 2015).

Quoi qu'en soit, la mondialisation a des effets contrastés sur l'emploi, en fonction du niveau de qualification voire du type de tâches réalisées. En outre, ces effets peuvent être extrêmement localisés. Par exemple, de très récentes études ont montré que la concurrence chinoise tend à augmenter le chômage localement dans certaines zones d'emploi, et que cela touche surtout les personnes peu ou moyennement qualifiées (Autor et al. 2013, Malgouyres, 2016).⁵ Dans le même temps, certains bassins d'emplois spécialisés dans l'aéronautique, localisés principalement dans la région de Toulouse, tirent profit de cette ouverture puisqu'Airbus vend de nombreux avions à la Chine.

⁵ Les effets d'un choc commercial sur les emplois exposés se transmettent au reste de l'économie locale par un effet d'entraînement décrit dans le document 1.



Enfin, les coûts microéconomiques de la mondialisation dépendent de la facilité avec laquelle les travailleurs exposés licenciés parviennent à retrouver un emploi, à migrer d'un secteur d'activité à un autre, d'une région à une autre, ou encore à maintenir leur niveau de rémunération à long terme. La recherche économique est encore assez discrète sur ce point, mais quelques études mettent en lumière des difficultés de reconversion pour les travailleurs touchés par un choc commercial. Dans le cas de la Suède, Eliasson et Hansson (2016) indiquent ainsi que les travailleurs *exposés* licenciés ont moins de chances de retrouver un emploi que les travailleurs *abrités* licenciés, et plus de chances de subir des pertes de salaires à long terme. Cela peut notamment s'expliquer par le fait qu'ils sont plus souvent dépositaires de compétences spécifiques, qu'ils ne peuvent valoriser pleinement qu'en changeant de région voire de pays, ce que certains ne peuvent ou ne souhaitent pas faire.

Pour que la mondialisation soit une opportunité pour tous, on peut mettre en place des mécanismes de redistribution en faveur des perdants (les travailleurs qui perdent leur emploi ou l'exercent dans des conditions moins favorables), ou éviter qu'il y ait trop de perdants en aidant ceux dont l'emploi est menacé à acquérir les compétences qui leur permettront de retrouver un emploi dans les secteurs qui bénéficient de l'ouverture commerciale.

Lorsque les mécanismes destinés à réduire le nombre de perdants ou à compenser leurs pertes ne sont pas efficaces, une part importante de la population n'a pas l'impression que l'ouverture commerciale lui est favorable et est tentée par des politiques protectionnistes.

Pour aller plus loin

Bibliographie

- Aubert, P., Sillard, P. (2005), Délocalisations et réductions d'effectifs dans l'industrie française, document de travail, Dese, Insee.
- Autor D., Levy F. et Murnane J. (2003), The skill content of recent technological change: An empirical exploration, Quarterly Journal of Economics
- Autor, David H., David Dorn & Gordon H. Hanson (2013), The China syndrome: Local labor market effects of import competition in the United States, American Economic Review.
- Barlet, M., Blanchet, D., Crusson, L., Givord, P., Picart, C., Rathelot, R., & Sillard, P. (2007). Flux de main-d'œuvre, flux d'emplois et internationalisation. Insee.
- Demmou, L. (2010), Le recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007. Ampleur et principaux déterminants: un état des lieux, Économie et statistique.
- Eliasson, K., & Hansson, P. (2016), Are workers more vulnerable in tradable industries? Review of World Economics.
- Fontagné, L., & D'Isanto, A. (2013). Chaînes d'activité mondiales: des délocalisations d'abord vers l'Union européenne.
- Frocrain P., Giraud PN (2016), Les emplois exposés et abrités en France, La Fabrique de l'industrie.
- Gazaniol, A. (2013), Internationalisation, performances des entreprises et emploi, Presses des Mines.
- Guimbert, S., & Levy-Bruhl, F. (2002), La situation de l'emploi en France face aux échanges internationaux, Économie & prévision.
- Harrigan, James, Ariell Reshef & Farid Toubal (2016), The march of the techies: Technology, trade, and job polarization in France, 1994-2007, NBER.
- Jolly, C. (2015), La polarisation des emplois : une réalité américaine plus qu'européenne ? Document de travail. France Stratégie.
- Malgouyres, C. (2016), The impact of chinese import competition on the local structure of employment and wages: Evidence from France, Journal of Regional Science.
- Terfous, N. (2006), Mondialisation et marché du travail dans les pays développés, Economie & prévision.

Ressources multimédia

- [Reportage Whirlpool : l'usine délocalisée en Pologne](#)
- [Parfums et cosmétiques : la France qui gagne dans la mondialisation](#)
- [Le Monde, 2017, « En France, l'industrie du tabac part en fumée »](#)

Retrouvez nos autres ressources pédagogiques sur notre site internet :

www.la-fabrique.fr